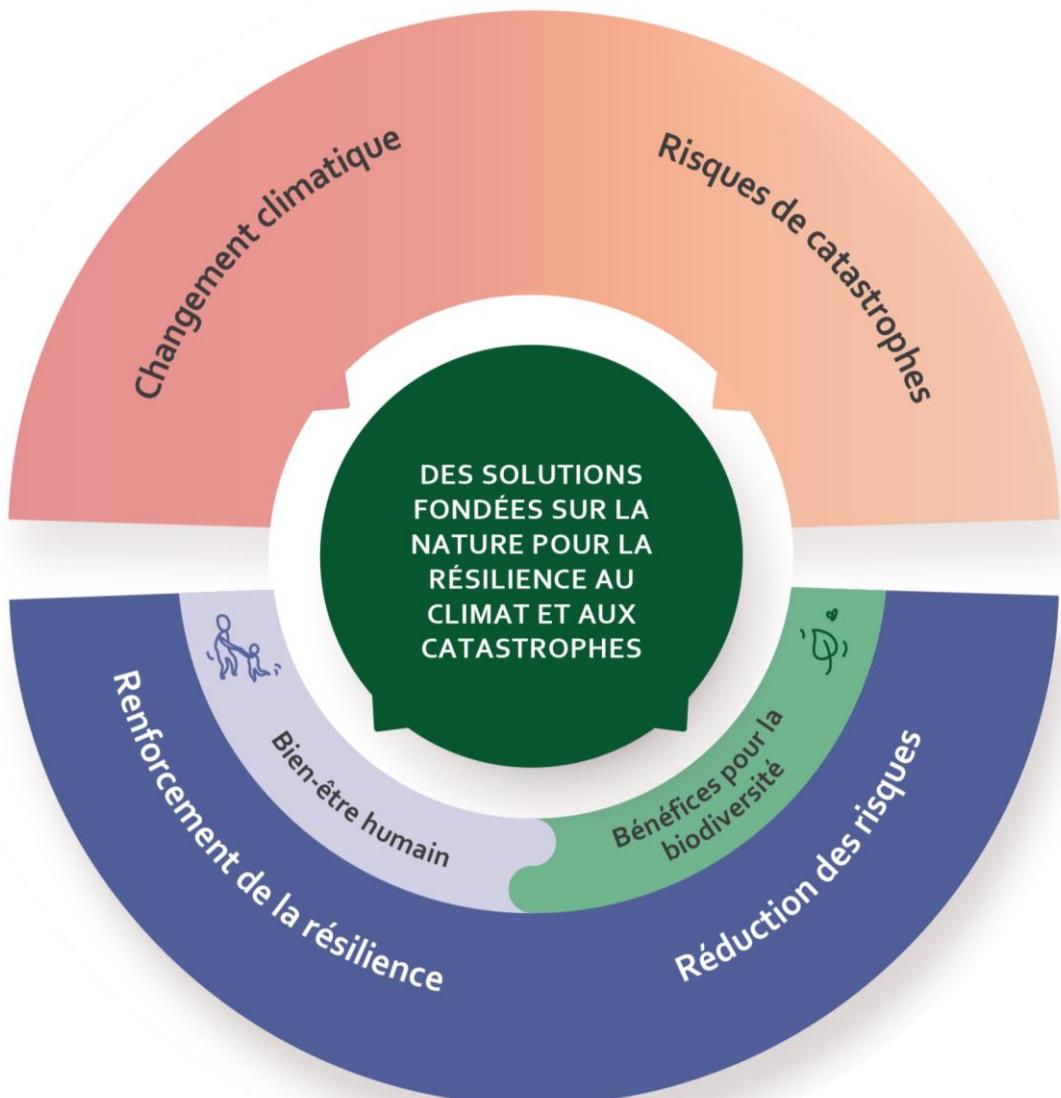


## PRINCIPES ET RECOMMANDATIONS

# Solutions fondées sur la nature pour la résilience au climat et aux catastrophes



## **Pourquoi les SfN pour la résilience au climat et aux catastrophes ?**

Les Solutions fondées sur la Nature (SfN) offrent de multiples avantages et permettent de relever simultanément un certain nombre de défis sociaux et environnementaux, notamment la gestion des risques de catastrophe et l'adaptation au changement climatique et l'atténuation de ses effets. Les SfN peuvent prévenir et atténuer l'impact des risques naturels, agir comme des tampons naturels face à la fréquence et l'intensité croissantes des phénomènes météorologiques extrêmes tout en préservant la biodiversité, en améliorant l'état de l'eau et du sol et en renforçant les moyens de subsistance et la résilience de la population locale. Les SfN offrent, seules ou en combinaison avec des infrastructures conventionnelles, des approches rentables, résilientes et durables pour renforcer la résilience face aux catastrophes et aux effets du changement climatique.

## **Que sont les solutions fondées sur la nature ?**

La Plateforme suisse des ONG pour la Réduction des Risques de Catastrophes (RRC) considère les solutions fondées sur la nature non pas comme une fin en soi, mais comme une approche reliant diverses parties prenantes, perspectives et besoins. S'inspirant de la définition de l'Assemblée des Nations Unies pour l'environnement (ANUE), les solutions fondées sur la nature sont « des mesures axées sur la protection, la conservation et la restauration, ainsi que l'utilisation et la gestion durables d'écosystèmes terrestres, d'eau douce, côtiers et marins naturels ou modifiés, qui s'attaquent efficacement et de manière souple aux problèmes sociaux, économiques et environnementaux, et procurent simultanément des avantages en termes de bien-être humain, de services écosystémiques, de résilience et de biodiversité » ([UNEA Résolution 5, 2022](#)).

## **Pourquoi des principes et des recommandations ?**

Bien qu'il existe une définition claire des solutions basées sur la nature, le concept reste large (voir également le principe n° 1) et les objectifs peuvent être formulés de différentes manières (voir également le principe n° 2). Cela a parfois conduit à des attentes irréalistes quant à ce que les SfN peuvent fournir et où elles apportent une valeur ajoutée. En outre, les organisations membres de la Plateforme suisse des ONG pour la RRC ont exprimé le besoin d'une orientation plus pratique sur la mise en œuvre des SfN. Pour relever ces défis, les cinq principes et recommandations suivants visent à fournir une orientation aux conseillers thématiques, aux gestionnaires de projets et aux praticiens.

## **Principes et recommandations**

### **1. Adopter un cadre de mise en œuvre adapté à votre organisation.**

Plusieurs lignes directrices et critères visant à clarifier et à normaliser le concept de solutions fondées sur la nature (SfN) ont été élaborés, en particulier pour répondre aux préoccupations concernant l'ambiguïté et l'incohérence des définitions. Plusieurs cadres normatifs ont été développés, notamment :

- [Standard mondial de l'IUCN pour les SfN](#)
- [Lignes directrices de l'Initiative pour des solutions fondées sur la nature](#)
- [Principes en matière de SfN de la Banque mondiale](#) (axées sur la réduction des inondations)

- Principes en matière de SfN du WWF

Ces lignes directrices convergent sur des principes clés, notamment l'intégrité des écosystèmes, la conservation de la biodiversité, les garanties sociales et l'engagement actif des peuples autochtones et des communautés locales par le biais d'une conception et d'une mise en œuvre conjointes. Si tous les cadres visent à clarifier le concept de SfN, ils s'adressent à des publics différents :

- Le **Standard mondial de l'IUCN et les principes en matière de SfN de la Banque mondiale** se concentrent sur la mise en œuvre pratique des SfN.
- Les **lignes directrices de l'Initiative pour des solutions fondées sur la nature** mettent l'accent sur la politique générale.
- Le **Standard mondial de l'IUCN** vise en outre à promouvoir les flux financiers en définissant ce qui est qualifié de SfN.
- Les **principes en matière de SfN du WWF** abordent explicitement des questions clés telles que la garantie que les SfN ne sont pas utilisées comme substitut aux réductions d'émissions nécessaires.

La Plateforme suisse des ONG pour la RRC recommande l'utilisation des deux documents suivants :

- Le **Standard mondial de l'IUCN pour les SfN** (2020), pour guider la conception, la mise en œuvre et le suivi des SfN dans la mesure du possible. Avec 28 indicateurs intégrés dans huit critères fondamentaux, il s'agit du cadre le plus complet pour les SfN et souligne le rôle des SfN dans la fourniture d'avantages à la fois pour les personnes et la biodiversité, promeut l'équité et la justice et s'efforce de promouvoir les flux financiers en précisant ce qui "compte" en tant que SfN.
- Le **Guide « Valorisation des solutions » de la Plateforme suisse des ONG pour la RRC** (2025), pour soutenir la valorisation participative des SfN à travers cinq dimensions (économique, sociale, environnementale, gouvernance, climat et résilience aux catastrophes) afin de comparer les avantages et les coûts des SfN par rapport aux autres solutions (par exemple les solutions basées sur les infrastructures). Conçu pour une utilisation pratique, le guide est accessible aux projets de développement dont les ressources financières, humaines et temporelles sont limitées. Au-delà des résultats, le processus de valorisation inclusif vise également à sensibiliser les diverses parties prenantes, y compris les communautés, aux multiples avantages des SfN.

Les deux lignes directrices ne sont pas des options de type "soit l'une, soit l'autre", mais se complètent l'une l'autre.

## 2. Être conscient des diverses perspectives liées aux SfN.

Il existe différentes positions et récits sur les SfN qui abordent les défis sociétaux tels que la perte de biodiversité, le changement climatique et le développement durable. Ceux-ci peuvent être regroupés en quatre grands récits principaux.

- **Récit de conservation** : Le "récit de conservation" considère les SfN comme un moyen de soutenir la biodiversité et de protéger les écosystèmes, en plaçant la nature au cœur des solutions. Il souligne que les SfN devraient avant tout contribuer à

la conservation et à la restauration de l'environnement, tout en offrant des avantages pour l'homme et le climat. Le récit de conservation englobe ainsi une série de récits sur la relation entre l'homme et la nature et sur la valeur inhérente ou monétisée de la nature.

- **Récit d'atténuation** : Le "récit d'atténuation" présente généralement les SfN comme des possibilités de réduire les émissions de gaz à effet de serre, en particulier par le biais des marchés du carbone et de la compensation des émissions du secteur privé. Les acteurs qui soutiennent ce récit présentent les SfN comme des solutions globales à des problèmes globaux, susceptibles d'être des outils rentables. L'accent est également mis sur les mécanismes volontaires du marché du carbone pour compenser les émissions de gaz à effet de serre du secteur privé. Le récit d'atténuation souligne généralement l'importance de définitions claires des SfN et de mesures spécifiques pour évaluer la qualité et l'efficacité des SfN. Selon ce discours, des indicateurs clairs sont essentiels pour évaluer la qualité et l'efficacité des SfN, pour attirer des investisseurs potentiels et pour lutter contre le changement climatique.
- **Récit de la vulnérabilité** : Le "récit de la vulnérabilité" présente les SfN essentiellement sous l'angle de la réduction de la vulnérabilité et de la résilience des communautés locales, en mettant l'accent sur la réduction des risques de catastrophe et des effets du changement climatique. Le récit de la vulnérabilité, par opposition au récit de l'atténuation, met l'accent sur la réduction des risques de catastrophe et l'adaptation au changement climatique en tant que préoccupation principale des SfN. L'objectif premier est de réduire la vulnérabilité et l'exposition aux risques liés au changement climatique et à d'autres risques naturels et de promouvoir des moyens de subsistance résilients. Selon le récit de la vulnérabilité, les SfN doivent être adaptées aux circonstances locales pour être efficaces, en s'appuyant sur les connaissances écologiques traditionnelles, la cohésion sociale et la gouvernance collective plutôt que sur des paramètres précis.
- **Récits critiques** : Les récits critiques fondés sur la justice et les droits soutiennent que les SfN renforcent les inégalités de pouvoir entre les pays du Nord et les populations locales marginalisées en raison de la marchandisation potentielle de leurs espaces de vie et en donnant la priorité aux compensations carbone plutôt qu'à un changement systémique. Ces perspectives soulèvent des préoccupations concernant l'accaparement des terres, l'exclusion dans la prise de décision et les pratiques éco-coloniales qui sapent les droits coutumiers et l'autonomie locale. En outre, les critiques soutiennent que leur efficacité est incertaine, car les avantages des écosystèmes prennent du temps à se matérialiser et restent vulnérables au changement climatique.

La Plateforme suisse des ONG pour la RRC met l'accent sur le récit de la vulnérabilité, en veillant à ce que les SfN soient exploités pour des solutions adaptatives qui contribuent à **renforcer la résilience au climat et aux catastrophes**. Lorsque nous nous engageons avec d'autres parties prenantes, nous cherchons à parvenir à une compréhension mutuelle des différents points de vue sur les SfN et à réduire les potentiels conflits résultant d'objectifs et intérêts divergents.

### **3. Valoriser les perspectives locales et s'engager dans des modes de connaissance diversifiées.**

Une mise en œuvre efficace des SfN nécessite un processus **inclusif et participatif** qui valorise les divers systèmes de connaissances et visions du monde, notamment :

- **Reconnaître qu'il n'existe pas de solution unique.** Les SfN doivent être adaptées aux contextes écologiques, sociaux, culturels et de gouvernance pour être efficaces.
- **Comprendre et valoriser les perspectives locales** sur la relation entre les êtres humains et la nature. Veiller à ce que les voix locales ne soient pas mises de côté par les discours internationaux et le "savoir mondial" afin de garantir une conception et une mise en œuvre justes et équitables des SfN.
- **Intégrer les visions du monde relationnelles et plus qu'humaines** dans la conception et la mise en œuvre des SfN. Les conceptualisations indigènes et locales de la relation entre l'humain et la nature sont souvent basées sur l'interconnexion plutôt que sur une notion dualiste.

### **4. Promouvoir une pensée systémique et holistique.**

Une approche systémique de la mise en œuvre des SfN est essentielle pour en maximiser l'impact et l'efficacité, ce qui implique :

- **Adopter des stratégies holistiques et intersectorielles** qui intègrent les SfN dans des cadres environnementaux, sociaux et économiques plus larges. Il s'agit notamment d'assurer une coordination efficace entre les secteurs, de s'aligner sur les politiques pertinentes et d'impliquer diverses parties prenantes pour veiller à ce que les SfN soient intégrées dans les processus de planification et de mise en œuvre plus larges.
- **Définir les limites du système** pour déterminer les défis sociétaux et écologiques à relever, c'est-à-dire identifier le contexte géographique, écologique et social (par exemple un bassin versant, une zone côtière ou un quartier urbain) dans lequel les SfN sont appliquées, afin de déterminer les défis spécifiques à relever et de guider la mise en œuvre par les parties prenantes.
- **Assurer la durabilité et l'adaptabilité à long terme** des projets SfN par un suivi continu, l'apprentissage et une gestion adaptative. Il s'agit notamment de (ré)évaluer les objectifs et les résultats à long terme afin d'assurer la fonctionnalité et l'efficacité permanentes des SfN.
- **Comprendre les compromis et les co-bénéfices** dans une analyse multidimensionnelle afin de permettre une prise de décision informée entre les SfN et d'autres mesures alternatives non basées sur la nature.

## 5. Défendre une approche fondée sur les droits humains.

Une approche de la mise en œuvre des SfN fondée sur les droits humains garantit des résultats éthiques et équitables et protège les communautés ou leurs membres contre le déplacement ou la marginalisation. Cela comprend notamment :

- Respecter les droits fonciers coutumiers, l'accès aux ressources et les responsabilités des différentes parties prenantes (aligné sur le **critère 6.2 du Standard UICN**). Par exemple, cartographier et reconnaître les droits d'utilisation des terres et des ressources, même s'ils ne sont pas légalement formalisés, et les intégrer dans la planification du projet.
- Une distribution équitable des bénéfices et une participation aux processus de prise de décision (aligné sur **Critère 5 du Standard UICN**). Par exemple, faire participer les groupes marginalisés (femmes, jeunes, minorités ethniques) à la conception, à la mise en œuvre et au suivi des activités de la SfN.

La Plateforme suisse des ONG pour la RRC est convaincue que l'adhérence de la mise en œuvre des SfN à ces principes renforcera l'efficacité des SfN dans la réduction des vulnérabilités et dans l'accroissement de la résilience des communautés face au changement climatique, à la perte de biodiversité et aux catastrophes, tout en garantissant l'équité sociale et des moyens de subsistance dans une perspective de durabilité.

### Ressources utiles pour la mise en pratique des lignes directrices sur les SfN :

- Évaluation et promotion des solutions fondées sur la nature dans les projets de développement pour la résilience climatique et aux catastrophes : [Guide d'évaluation et outil d'évaluation rapide](#), Plateforme suisse des ONG pour la réduction des risques de catastrophe (2025). *Guide et outil disponibles en français*.
- [Où les gens et leurs terres sont plus sûrs : Un recueil de bonnes pratiques en réduction des risques de catastrophe](#), Centre pour le développement et l'environnement (CDE), Université de Berne, et Plateforme suisse des ONG pour la réduction des risques de catastrophe (2017).
- [Le Navigateur Nature : Un manuel pour les praticiens de la gestion des risques de catastrophe](#), FICR (2022).
- [Des mots en action : Solutions fondées sur la nature pour la réduction des risques de catastrophe](#), UNDRR (2021). *Publication disponible en français*.
- [Solutions fondées sur la nature pour une gestion complète des risques de catastrophe et de climat](#), UNDRR et UNU-EHS (2023).
- [Outil d'auto-évaluation en ligne](#), UICN.
- [Guide Sphere Unpacked : Solutions fondées sur la nature pour la résilience climatique dans l'action humanitaire](#), Sphere, FEBA, PEDRR, EHAN et FICR (2023)
- [Bonnes pratiques pour concevoir des solutions fondées sur la nature efficaces, inclusives et durables pour l'adaptation](#), IISD (2024).
- [Méthodes pour les évaluations intégrées des solutions fondées sur la nature : Guide pour la Banque européenne d'investissement et les autorités publiques](#), IISD (2025)
- [Solutions fondées sur la nature : Preuves pour la réduction des risques liés aux catastrophes et les services écosystémiques](#), IDA (2024).

## **A propos de la Plateforme suisse des ONG pour la RRC**

La Plateforme suisse des ONG pour la RRC s'efforce d'améliorer la qualité des services fournis par les ONG suisses en matière de risques de catastrophes et de changement climatique, de promouvoir le développement du savoir-faire et de l'expérience, de fournir des conseils pour accroître l'efficacité et de plaider en faveur d'un développement tenant compte des risques, de la réduction des risques de catastrophes et de l'adaptation au changement climatique afin d'accroître la résilience.

Dans le cadre du programme 2019-2025 de la Plateforme suisse des ONG pour la RRC, un groupe de travail sur les solutions fondées sur la nature (SfN) fonctionne depuis 2020 dans le but de renforcer la compréhension et d'améliorer les pratiques des SfN.

Plateforme suisse des ONG pour la RRC | Novembre 2025 | [www.drrplatform.org](http://www.drrplatform.org)



Avec la contribution financière de :



Schweizerische Eidgenossenschaft  
Confédération suisse  
Confederazione Svizzera  
Confederaziun svizra

Swiss Agency for Development  
and Cooperation SDC